



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Le QR Code du centre hospitalier d'Arles



De manière progressive, le QR Code (code barre en deux dimensions) va être généralisé sur les documents produits par le centre hospitalier d'Arles.

Une capture de celui ci sur un smartphone ou une tablette permet déjà une connexion automatique sur le site www.ch-arles.com. Pour l'avenir, ce QR Code sera diffusé pour permettre des accès spécifique à certaines pages du site.

Une formation "radioprotection patient et personnel"

Début décembre 2014, huit médecins utilisant les rayonnements ionisants ont suivi une formation radioprotection patient (valable 10 ans) et personnel (valable 3 ans) par Mme HULOT de la société Kyrel. Cette formation obligatoire a été organisée pour répondre aux exigences de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) du 6 mai 2014, elle a permis une prise de conscience du risque radiologique, une meilleure compréhension des attentes réglementaires actuelles, ainsi qu'une approche de la culture de la radioprotection. Ainsi les Docteurs BAILLS, FREIDJI, FONOU, GRÉGOIRE, OUAHIBA-BELAMARI, RAKOTOVAO, RODRIGUEZ, SAINT-PIERRE, ont consacré 2 soirées pour effectuer ces formations.

La formation radioprotection personnel est obligatoire pour tous les agents travaillant en zone contrôlée.

Pour tous renseignements voir

Luc DEMAÏMAY (poste 2771) ou Fanny ALRIC (poste 2915).

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussignée, Nathalie HULLOT, en qualité de gérante et formatrice certifiée, atteste que

Monsieur François Saint Pierre, Praticien Hospitalier

A bien suivi et a réussi avec succès le contrôle écrit de connaissances de la formation

« LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS », Programme PG_RP_PA_04

Répondant à l'Arrêté du 18 Mai 2004

qui a eu lieu les 08 et 10 Décembre 2014 à l'Hôpital d'ARLES,

Cette attestation est valable 10 ans.

Fait à Toulon, le 11/12/2014

FORMULAIRE- FOR15-01 20/09/12

SARL KYREL
L'ATHENEE - Bât A 4 - 796 Boulevard Docteur Felix Escudier - 83000 TOULON
Tél: 06 26 586 844 - courriel: kyrel@orange.fr - Site internet: www.kyrel.fr
SIRET: 49519625500030 - Code APE: 8559A

Le comité local d'éthique évolue

Un Comité Local d'Éthique (CLE) a été instauré en 2011 au sein du centre hospitalier d'Arles. Après quatre ans de fonctionnement et le constat d'évolutions nécessaires pour accroître la prise en compte de la question éthique dans les pratiques de soins, sa réorganisation a été envisagée. L'idée d'un CLE commun avec les Hôpitaux des Portes de Camargue et l'EHPAD public de Saint Rémy de Provence a été émise par les 3 établissements. Pour accompagner cette évolution une conférence débat aura lieu : mardi 10 février 2015 de 14 heures à 16 heures 30, salle des conférences de l'hôpital Joseph IMBERT d'Arles sur le thème :

"Pourquoi le questionnement éthique est-il indispensable au soin ?"

Elle sera animée par le Docteur Michel CAILLOL, chirurgien orthopédique et Docteur en philosophie, membre de l'équipe pédagogique de l'Espace Ethique Méditerranéen de Marseille. Une note d'information sera prochainement diffusée pour préciser les modalités de participation à cette conférence. Mais d'ores et déjà les professionnels de santé médicaux et non médicaux des 3 établissements sont invités à noter cette date. A l'issue de la conférence un appel à candidature sera lancé pour la participation aux travaux du CLE inter-établissements.

Le centre hospitalier d'Arles se positionne en protagoniste de la politique achat en région PACA.

Le lancement du programme « PHARE » en 2012 (Performance hospitalière pour des achats responsables), est une initiative visant à optimiser la politique des achats des établissements de santé. Il se décline en plan d'actions annuels appelés « vague ARMEN » (en référence au Phare finistérien d'AR-MEN, un des phares bretons les plus célèbres se déclinant en groupes de travail chargés de travailler sur de « bonnes pratiques d'achats » au sein de « segments d'achats » définis.

En 2014, notre établissement, représenté par Elisabeth AMABADIANG et Gwendoline OLIVE, ingénieurs « Biomédical » et « Achats », a participé aux travaux menés par ces groupes de travail (vague ARMEN 4) dans le cadre des segments d'achats :

- Équipements de médecine et d'imagerie hors coupe
- Achats innovants efficaces

La restitution des travaux de groupes de cette vague ARMEN 4 a eu lieu le 17 décembre dernier à Paris et constituera le « fil rouge » du prochain Comité Régional de Achats qui se tiendra le 6 février 2015 au centre hospitalier du Pays d'Aix. Elle a permis de diffuser de nombreuses pratiques d'achats économiques et responsables que le centre hospitalier d'Arles s'efforcera de transposer afin de maintenir la dynamique d'économie impulsée par le Plan d'Action Achat (PAA) et qui a déjà permis de réaliser 416 345 € de gains achat en 2014.

SOMMAIRE :

Le services des Urgences	P 2-3
Les Brèves	P 4
Bienvenue et bonne route...	P 4

Installé dans des locaux récents et doté d'équipements modernes, le service des urgences a connu plusieurs évolutions en 2014 dans le but d'améliorer les pratiques de soins et de renforcer la prise en charge du patient. Ainsi, travaux, équipements et réorganisations ont permis :

- la création du nouvel accueil administratif,
- la création d'un circuit court,
- la création d'une zone d'attente couchée,
- le passage en 12h de tous les soignants du pôle URC et donc du service,
- La mise en place de l'Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA) 24 heures/24,
- l'ouverture de 4 lits d'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD),
- la création de la Maison médicale de Garde (MMG).

L'équipe des urgences - SMUR

77 professionnels autour du chef de service, le Dr Pierre NIGOGHOSSIAN et du cadre de santé, Stéphanie RODRIGUES :

- 12 médecins et 4 à 5 internes
- 29 IDE dont 9 de nuit (9 ETP)
- 18 aides-soignants dont 9 de nuit,
- 4 ASH mutualisées entre les urgences et la réanimation polyvalente
- 1 brancardier avec activité partagée au bloc
- 5 chauffeurs conducteurs ambulanciers (CCA)
- 5 secrétaires administratives
- 2 secrétaires médicales

A l'arrivée aux urgences :

Tout patient se présentant aux urgences est reçu 24 heures sur 24 par un agent d'accueil (administratif ou soignant) et par une Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA).

Cela permet rapidement et dès l'arrivée de prendre en charge les patients avec prise de constantes, motif d'admission et évaluation de la gravité indiquant un niveau de priorité d'admission et cela quel que soit le mode de venue aux urgences, que ce soit par ses propres moyens, par ambulance privée ou par ambulance des pompiers.

Un dossier administratif est systématiquement établi afin de pouvoir mettre en place le dossier patient

En pratique, les patients sont vus par l'IOA très rapidement après leur arrivée. Ils sont ensuite vus par un médecin dans un délai moyen de 1h15, 83 % des patients étant vus en moins de 2h.

L'IOA, en lien avec le médecin urgentiste, peut soit :

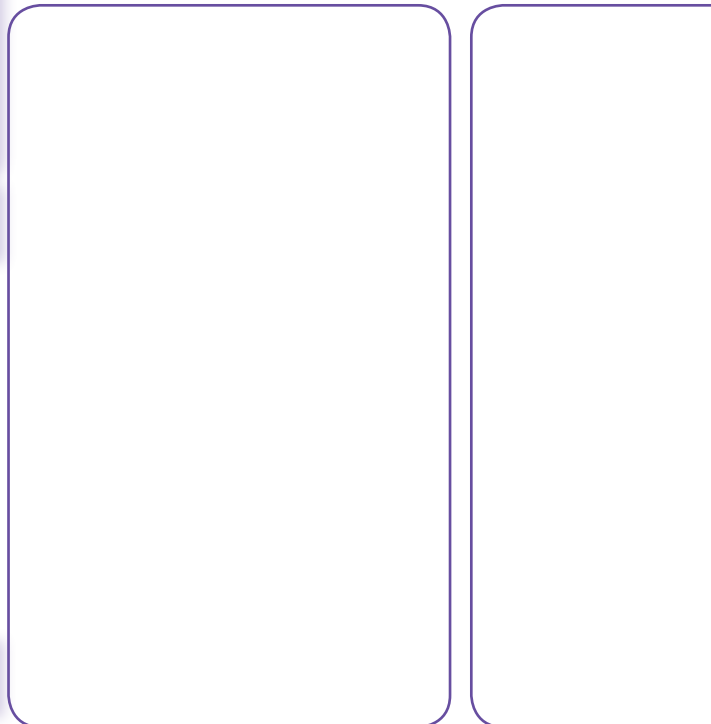
- faire patienter le patient dans la salle d'attente ou la zone d'attente couchée :
- le réorienter en consultation spécialisée post-urgence ou en hospitalisation directe après contact avec le service,
- l'orienter vers l'un des secteurs de soin des urgences (ambulatoire, hospitalisation, SAUV) et les faire installer directement dans une salle disponible en transmettant les informations au secteur de soin,
- proposer l'orientation vers la MMG,

Lorsque nécessaire, l'IOA anticipe la réalisation de bilans biologiques, la prescription de radiographies en lien avec un médecin ou suivant protocole mais aussi le recours à l'équipe du CAPEP, à l'Equipe Mobile de Gériatrie ou à l'assistant social.

L'UHCD

L'UHCD est une unité d'observation contiguë à l'unité des urgences. Elle permet d'améliorer l'organisation de la prise en charge des patients en aval de l'accueil des urgences et de réduire les prises médicales prises en alternative à des sorties prématurées ou inadaptées.

Disposant de 4 lits en chambres individuelles équipées d'un matériel de surveillance des paramètres et report d'alarme, de sanitaires et de matériel d'urgence, d'un PC infirmier, d'un bureau médical et équipé pour la gestion du dossier Actipidos.



Le SMUR

Fort d'une équipe dédiée Médecin/IDE/CCA, d'un véhicule d'intervention primaire, d'une nouvelle ambulance de réanimation pour les transports secondaires et d'une convention avec le SDIS pour la mise à disposition d'un véhicule primaire et d'un conducteur pompier si besoin, le SMUR assure une mission de service publique prenant en charge les patients au domicile ou sur la voie publique. C'est le SAMU 13 qui traite les appels d'urgence du secteur sanitaire et qui déclenche l'équipe SMUR. En 2014, le SMUR a effectué 1402 interventions.

urgences - SMUR

s Urgences.
diagnostique et l'orien-
se sécuriser les décisions
des hospitalisations ina-
n appel infirmier, de sur-
le est dotée d'un chariot
de tablettes WIFI pour

Les 4 zones fonctionnelles :

1 - Une partie centrale intègre l'accueil administratif et IOA en lien avec l'entrée des patients par le sas ambulance et la salle d'attente.

2 - Le SECTEUR 1 situé côté ouest comprend deux unités organisationnelles :

- une zone de déchocage avec les SAUV 1 et SAUV 2.
- une zone d'activité ambulatoire / circuit court comprenant 5 salles :

- salle pédiatrie,
- salle pédiatrie/suture,
- salle de Traumatologie,
- salle de consultation CAPEP à orientation psychiatrique,
- salle de consultation indifférenciée,
- ainsi qu'une salle circuit court et une attente circuit court.

Ce secteur comprend aussi la salle de radiologie des urgences.

3 - Le SECTEUR 2, situé coté est, comprenant :

- une zone patient couché / hospitalisation comprenant 7 salles :
 - 5 salles d'examen renommées Box 1, 2, 3, 4, 5,
 - Une Attente patients couchés,
 - Le box ophtalmo/ORL (déplacement difficile du fait de la présence encombrante du microscope),

4 - L'UHCD avec 4 chambres dans le prolongement de laquelle se situe une chambre d'isolement infectieux dénommée Chambre réservée et une zone Médico Judiciaire comprenant une chambre sécurisée et une salle de soin.

Les SAUV : Salle d'Accueil des Urgences Vitales

Ce sont deux salles de réanimation et de traitement des détresses vitales permettant une prise en charge optimale des patients présentant une urgence vitale existante ou potentielle. Ces salles sont opérationnelles 24h/24 et doivent être disponibles ou libérées dès que possible.

La Maison Médicale de Garde (MMG)

Ouverture depuis le 3 janvier 2015 la MMG est située à l'entrée des urgences avec mise à disposition par l'hôpital d'un cabinet médical pour les médecins de l'Association des médecins libéraux du Pays d'Arles chargé de la permanence des soins ambulatoires. Elle fonctionne les samedis de midi à minuit et les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit.

Le bénéfice attendu est de pouvoir décharger le service des urgences d'un certain nombre de patients dont le motif de recours est du ressort de la médecine générale, ce qui devrait aussi diminuer les temps d'attente.

Les patients se présentant pour la MMG, spontanément ou orientés par le centre 15, sont pris en charge par l'IOA qui valide le recours à la MMG mais cette filière peut également être proposée aux patients se présentant pour les urgences, notamment les patients ne nécessitant pas d'examen complémentaire et présentant des problèmes médicaux sans caractère de gravité. Le patient reste cependant libre de retenir la filière de son choix.

Les perspectives 2015

- **amélioration constante de la qualité de prise en charge des patients et de la qualité d'exercice des soignants,**
- **renforcement les compétences au sein du service mais aussi au sein du pôle en favorisant les formations et en développant la polyvalence des soignants,**
- **informatisation complète du dossier des urgences et des prescriptions via le logiciel Actipidos pour les patients hospitalisés afin de respecter les préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS),**
- **formalisation et mise en œuvre de la procédure de prise en charge des urgences vitales intra-hospitalières...**

Les urgences 2014 en quelques chiffres

33 433 passages en 2014, en progression constante depuis plusieurs années :

- 75 % des passages sont des consultations externes,
- le taux d'hospitalisation à partir des urgences est de 17 %,
- le taux de transferts des patients vers un autre établissement de santé est de 1,8 %.

Quelques brèves...

Les hospitaliers étaient nombreux lors de la présentation des vœux 2015 qui furent l'occasion pour le Président du Conseil de surveillance, le Directeur et le Président de la CME de rappeler tout le travail accompli en 2014 et présenter les perspectives 2015 pour l'établissement qui s'est doté, fin 2014, d'un nouveau projet médical.

Cette journée fut aussi l'occasion de récompenser, pour l'accomplissement de leurs missions, 14 agents qui se sont vus décerner la médaille d'honneur du travail.

Médaille d'argent (20 ans de service) : Mmes Sabine TALL, Nathalie DONADEI, Corinne JOUVE et M Roland PULETTI.

Médaille de vermeil (30 ans de service) : Mmes Evelyne BOUROTTE, Claudine REISER, Nicole RABANIT, Claudine BICHERON, Françoise ROCHE, Noëlla LEFEL, Nicole BOTALLA et M Marc OLIVE. Médaille d'or (35 ans de service) : Mme Malika ERTAN et Mireille DELAWOEVRE.



Semaine de la Saint Valentin à l'EFS antenne d'Arles
L'antenne d'Arles de l'EFS organise du 16 au 21 février la semaine de la Saint Valentin.
Des petits chocolats viendront accompagner de manière conviviale votre don de sang !
Ouverture les lundis, mercredi et vendredi de 9 heures à 16 heures

Actipidos est un outil incontournable pour les équipes médicales et soignantes. Gestionnaire du dossier du patient c'est par lui que passent en temps réel toutes les prescriptions de traitements et d'examen mais aussi la planification des soins et les transmissions soignantes.

Deux référents en assurent le suivi et la gestion. Ce sont, depuis le début de cette année, Mme le Docteur Catherine LONG GHOUILA (référente médicale) et Mme Anne FOUGA, infirmière (référente soignante). Ils prennent le relai de deux référents qui ont beaucoup œuvré pour la bonne marche de cette application, le Docteur Jean-Michel SALORD et Mme Claudine REISER.

Bienvenue et bonne route à...

le 2 janvier 2015, Monsieur le Docteur Richard BELCHI a intégré le service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle.

Le 5 janvier 2015, Monsieur le Docteur Karim DEBBAT a pris ses fonctions au service de réanimation adulte en qualité de chef de service. Monsieur le Docteur Laïd CHIKHOUNE a rejoint l'équipe du service de médecine interne. Madame le Docteur Mathilde CALLOT a intégré le service des urgences/SMUR.

Le 12 janvier 2015, Monsieur le Docteur François VEYRUN a pris ses fonctions au service de l'information médicale.

Monsieur Léo GUIGNARD a pris ses fonctions d'attaché d'administration hospitalière afin de seconder Madame Eliane GALLETO, responsable du service Admission - Facturation.

Bonne route à Madame le Docteur DISGAND, qui fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2015. Elle occupait un poste de praticien hospitalier en anesthésie.